

Musique pour tous

Vous souhaitez découvrir la musique et apprendre à jouer d'un instrument ? Perfectionner vos connaissances instrumentales ? Vous ouvrir vers de nouveaux horizons musicaux ?

Que vous soyez novice ou musicien confirmé, amateur de musique classique, de jazz ou de rock, l'équipe pédagogique de l'École de Musique Intercommunale de la Copary vous accueille dès la rentrée de septembre dans les locaux de l'Espace Culturel de la Copary.

Vous pourrez y suivre des cours de formation musicale en groupe, des cours d'éveil musical pour les plus jeunes, des cours instrumentaux individuels ainsi que diverses pratiques collectives instrumentales ou vocales.

De nombreux projets rythmeront cette année 2013/2014, et notamment un atelier « improvisations mécaniquement sonores » avec la compagnie « Rue de la Casse » installée en résidence d'artistes intercommunale à Nettancourt, ainsi qu'un atelier autour du « Sound Painting ».

Au programme également : la première édition de deux festivals « Rock amateur » et « Musiques acoustiques ».

Envie de rejoindre les élèves de l'école ? N'hésitez plus, venez vous inscrire !

Au plaisir de vous rencontrer dans les couloirs de notre école ou à l'occasion de l'une de nos manifestations musicales !

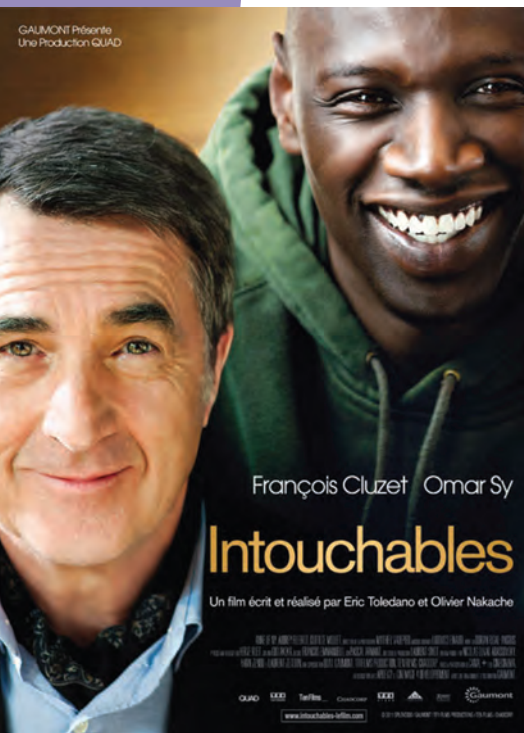
*Le Président,
Didier Massé*

Cet été, venez au cinéma !

Le samedi 27 juillet à la tombée de la nuit (≈ 22h15), cours de l'École Primaire à Contrisson : **Intouchables** (2011), un film de Olivier NAKACHE et Éric TOLEDANO (1h53) avec François CLUZET et Omar SY.

À la suite d'un accident de parapente, Philippe, riche aristocrate, engage comme aide à domicile Driss, un jeune de banlieue tout juste sorti de prison. Bref, la personne la moins adaptée pour le job ! Ensemble, ils vont faire cohabiter Vivaldi et Earth Wind and Fire, le verbe et la vanne, les costumes et les bas de survêtement... Deux univers vont se télescoper, s'appriivoiser, pour donner naissance à une amitié aussi dingue, drôle et forte qu'inattendue, une relation unique qui fera des étincelles et qui les rendra... Intouchables. **Sous abri et sur place en cas de mauvais temps.**

+ d'infos / culture@copary.fr



Raccordement au réseau d'assainissement collectif : l'opération groupée démarre !



À l'automne dernier, la Copary a engagé un vaste programme d'extension du réseau d'assainissement collectif des eaux usées. Rue du Poirier Moraudel à Laimont et rue du Moutier à Vassincourt, les travaux sont terminés et la mise en service sera effective à partir du 1^{er} juillet 2013. À Neuville-sur-Ornain et Remennecourt, les travaux devraient probablement être achevés en octobre 2013.

Dès la mise en service d'un nouveau réseau d'assainissement des eaux usées, le propriétaire dispose d'un délai de deux ans pour effectuer le raccordement de son/ses habitation(s), les travaux étant en totalité à sa charge. Si une habitation n'est pas raccordée dans les deux ans suivant la mise en service du réseau, la consommation d'eau sera d'office soumise à la redevance d'assainissement

majorée d'une pénalité. Ces dispositions réglementaires sont fixées par l'article L. 1331-1 du Code de la Santé Publique. Pour décharger les propriétaires de la recherche d'une entreprise et du suivi du chantier, mais surtout leur permettre de bénéficier d'une subvention de la part de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (60%, pour un montant de travaux plafonné à 3 181,00 € T.T.C.), la Copary a mis en place une opération collective de raccordement au réseau. Près de 130 propriétaires bénéficieront de cette opération.

Dans ce cadre, les opérations de raccordement des habitations de Laimont et Vassincourt se dérouleront en septembre et en octobre 2013. Pour Neuville-sur-Ornain et Remennecourt, la prise de rendez-vous pour réaliser les états des lieux s'effectuera pendant la période hivernale, et les travaux commenceront au printemps 2014.

Les propriétaires qui ont choisi de réaliser les travaux de raccordement en dehors de l'opération collective doivent en informer à l'avance le service d'assainissement de la Copary.

+ d'infos / assainissement@copary.fr



Taux de TVA sur les déchets ménagers : les élus montent au créneau

Depuis quelques mois, les discussions sont vives entre le gouvernement et les associations représentant les collectivités locales à propos du projet de hausse du taux de TVA sur les déchets ménagers, qui passerait au 1^{er} janvier 2014 de 7% à 10%.

Ayant déjà subi une augmentation en 2012 (passage de 5,5 % à 7%), les collectivités n'ont eu d'autre choix que de répercuter la hausse sur les usagers du service : devant payer la TVA facturée par les prestataires et fournisseurs, celles-ci ont vu le coût du service s'alourdir d'autant.

Les collectivités se défendent actuellement d'une nouvelle augmentation, cherchant à préserver les administrés d'une nouvelle charge, d'autant que les services des déchets ménagers doivent déjà faire face à l'augmentation de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes.

+ d'infos /

dechetsmenagers@copary.fr
www.amorce.asso.fr

Horaires d'été au Relais de l'Emploi de la Copary

Le Relais de l'Emploi sera fermé au public du lundi 12 août au vendredi 30 août 2013.

Les permanences de la Mission Locale des mardis 13, 20 et 27 août et des vendredis 9, 23 et 30 août se tiendront dans les locaux de la COPARY, de 13h30 à 16h30 au 2 Place Pierre-Gaxotte à Revigny-sur-Ornain.

Pas de permanence du CIDFF au mois d'août.

+ d'infos : relais-emploi@copary.fr

Réunion publique sur le SCoT du Pays Barrois

Venez partager votre vision du territoire lors de la réunion publique sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays Barrois, qui sera organisée cet été :

Jeudi 29 août 2013 à 18h à la Salle des Fêtes à Laheycourt.

Le SCoT vise à rendre cohérent les choix locaux sur l'habitat, les transports, le développement économique ou touristique, mais aussi la protection de la biodiversité, des paysages...

Comment concevoir le Pays Barrois dans 20 ans ?

Comment orienter les politiques locales et les choix d'aménagement pour construire un territoire qui soit attractif, durable et qui réponde aux besoins de sa population tout en préservant ses richesses naturelles et paysagères ?

Pour toutes vos remarques, un registre sera également mis à votre disposition.

+ d'infos / Syndicat Mixte du Pays Barrois

03 29 75 58 00

pays.barrois@paysbarrois.com



École de Musique Intercommunale : pour tous les goûts et tous les âges

Les instruments enseignés :

- Flûte traversière
- Saxophone
- Trompette
- Violon
- Piano
- Percussions
- Guitare classique, acoustique, électrique, basse
- Chant.



Des Ateliers pour une pratique musicale en groupe :

- Atelier Jazz Manouche avec *les guitares folks, classiques et basses, les violons et les clarinettes.*
- Atelier Musiques Actuelles mêlant *guitares électriques, basse, batterie et percussions.*
- Atelier Musiques Irlandaises où *violin, guitare, harmonica, harpe et flûte se côtoient.*
- Atelier Guitares autour du Monde où se rencontrent *toutes les guitares acoustiques.*
- Ensemble d'instruments à vent mêlant *saxophones, trompettes et flûtes.*
- Atelier de piano à 4 ou 8 mains.

- Ensemble de percussions.
- Chorale où sont reprises des *chansons françaises (Brassens, Louis Chedid, Gainsbourg, Indochine, Goldman...) et anglaises (The Beatles).*

Nouveauté 2013 : Atelier Blues Acoustique ouvert aux *guitaristes acoustiques (folk, classique, guitare à résonateur, basse...), harmonicistes, percussionnistes (washboard, tambourin...), violonistes, banjoïstes, mandolinistes, flûtistes, saxophonistes, trompettistes... et aux chanteurs.*

Tarifs :

À partir de 151,20 € (tarif par an et par élève à partir de la 3^e personne d'un même foyer inscrite à un seul cours selon un quotient fiscal situé entre 0 € et 613 €), les tarifs de l'École de Musique sont définis à partir de votre revenu, et sont dégressifs selon le nombre de personnes d'un même foyer inscrites et/ou le nombre de cours auxquels l'élève est inscrit.

La grille tarifaire est consultable sur www.copary.fr et disponible sur demande auprès des services de la Copary.

Inscriptions 2013/2014 :

Dossier d'inscription/réinscription, à retourner pour vendredi 23 août 2013 dernier délai, téléchargeable sur www.copary.fr et envoyé en version papier sur demande.

Attention ! Nombre de places limitées dans chaque cours. Reprise des cours à partir du lundi 9 septembre 2013.

Commerçants :
la CCI vous accompagne
dans votre démarche
d'accessibilité aux personnes



Avec le vieillissement croissant de la population, la volonté d'intégrer l'ensemble des individus aux activités quotidiennes de notre société a favorisé la prise en compte des problèmes d'accessibilité de certains lieux (bâtiments publics, commerces...). La Loi du 11 mai 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a pour principe général de favoriser l'accessibilité de tout à tous. Elle concerne, entre autres, l'accueil des personnes handicapées au sein des établissements recevant du public, dont les services publics et les commerces, et impose une mise aux normes pour le 1^{er} janvier 2015.

Consciente des enjeux en la matière, la Copary a donc créé en 2011 une Commission Intercommunale d'Accessibilité aux Personnes, et a travaillé durant deux années, à établir des diagnostics d'accessibilité des espaces et bâtis publics, afin que chaque propriétaire public dispose des éléments utiles à la réalisation de travaux. Pour les commerces, la CCI de la Meuse propose un pré-diagnostic gratuit qui permettra aux commerçants de se situer par rapport à ces normes d'accessibilité.

+ d'infos / CCI Meuse :

M. Pascal LAURENT / 03 29 76 83 05
pascal.laurent@meuse.cci.fr



GLUCOSE : le 1^{er} né de l'École de Musique Intercommunale



Corentin à la basse, Maxence à la guitare et au chant et Nathan à la batterie et au chant, 3 élèves de l'École de Musique, forment depuis début 2013 le groupe de musique **GLUCOSE**. Puisant ses influences dans le rock et le hard rock, le groupe propose actuellement quelques reprises de Blur, ACDC, Lynyrd Skynyrd... Après un

premier concert « reprises » en juin dernier à l'occasion de la séance de ciné en plein air, GLUCOSE va désormais se lancer dans un travail de composition pour vous proposer une vision plus personnelle du rock !!! Un groupe à suivre !

+ d'infos / nathan.jecko@yahoo.com

Déchetterie intercommunale : collecte du bois

Suite aux récents travaux effectués à la déchetterie et afin de poursuivre dans la voie de la réduction des coûts de gestion des déchets, un nouveau quai d'accès a été créé pour accueillir les déchets de bois. En effet, le coût de traitement du bois est inférieur d'environ 35% à celui du tout-venant (dans lequel partent actuellement les déchets de bois). Le bois collecté à la déchetterie sera stocké sur une plate-forme où il sera broyé pour servir de combustible pour des chaufferies industrielles. Tous les types de bois sont acceptés, même s'ils ont été peints, traités ou travaillés : palettes, planches, cagettes, panneaux de particules, bois agglomérés, meubles, poutres, portes, fenêtres... Seuls les bois traités par des métaux lourds ou des composants organiques, tels que les poteaux EDF ou les traverses de chemin de fer sont interdits. Il est inutile de retirer les petites pièces métalliques incrustées dans le bois, mais les déchets contenant majoritairement des métaux ne pourront pas être déposés dans la benne bois.

+ d'infos / dechetsmenagers@copary.fr

Erreurs de tri : quand vigilance rime avec économie



À l'occasion d'une tournée avec le collecteur des points-tri jaunes, les services de la Copary ont malheureusement constaté encore beaucoup d'erreurs de tri, malgré des rappels réguliers.

Parmi les déchets qui n'auraient pas dû s'y trouver il y avait notamment : des sacs d'ordures ménagères, des couches culottes, des pots de fleurs, des bouteilles en verre, des sacs en plastique, des poches à urine, des barquettes et des jouets en plastique...

Le point-tri jaune dédié aux contenants en plastique ne doit accueillir uniquement que : les bouteilles et flacons en plastique, les boîtes de conserve, les briques alimentaires, les canettes en fer, les aérosols.

Erreurs de tri = coût x 6

Un déchet mal trié est ramassé par le prestataire de collecte. Il est transporté jusqu'au Centre de Tri à Chaumont, où il passe sur les chaînes de tri pour finalement être écarté et éliminé par l'incinération. Ce déchet finit donc comme celui déposé dans votre poubelle : à l'incinérateur. Sauf que pour en arriver là, il aura été collecté, transporté, trié, manipulé... Directement déposé dans la poubelle, il vous aurait coûté 6 fois moins cher...

agenda

Relais Assistantes Maternelles

Le RAM de la Copary sera fermé du 5 août au 2 septembre.

Reprise des activités le 10 septembre.

• Mardi 10 septembre de 9h30 à 11h : **Bébé bouge et Fête des Anniversaires** à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain.

• Mardi 17 septembre de 9h30 à 11h : **Bébé bricole « Spécial Automne »** au Multi-Accueil « Mille Pattes » Rue Jean Jaurès à Revigny-sur-Ornain.

• Mardi 24 septembre de 9h30 à 11h : **Bébés lecteurs** à la Bibliothèque de Revigny-sur-Ornain.

+ d'infos / ram@copary.fr

Permanences du CAUE de la Meuse

Conseils architecturaux gratuits pour vos projets de travaux – En Mairie de Revigny-sur-Ornain. À partir de 14h et sur rendez-vous uniquement. Contact : 03 29 45 77 68

- Mercredi 21 août
- Mercredi 18 septembre.

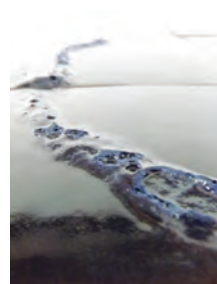
Evènements sportifs

Fête des Sports Intercommunale et Journée Nationale du Sport Scolaire Mercredi 18 septembre de 13h30 à 16h30 sur le site de l'IME de Vassincourt. Organisé par l'Office Municipal des Sports de Revigny avec le soutien de l'IME de Vassincourt et de la COPARY.

Expositions

• **Du 8 septembre au 15 septembre 2013** : « La Copary : réalisations 2012 » à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain : tout savoir sur la Copary en 17 panneaux : les actions et réalisations de l'année 2012 et les services de la Communauté de Communes dans votre quotidien. Ouvert les dimanches de 15 à 18h en présence des élus de la Copary et à la demande pour les groupes (scolaires, associations, ...).

• **Du 22 septembre au 13 octobre 2013** : « (re) Naissance » à l'Espace Culturel de la Copary à Revigny-sur-Ornain : exposition d'émaux sur cuivre par Fabrice Rotenhauser. L'exposition est constituée



de 10 œuvres créées spécialement sur le thème de la (re) Naissance, de photos et d'un espace de vidéo-projection, le tout dans une ambiance musicale. Ouvert les dimanches

de 15h à 18h en présence de l'artiste et à la demande pour les groupes (scolaires, associations, ...).

+ d'infos / <http://fabricerotenhauser.com>
culture@copary.fr

Festival



• 10^e édition du Festival des Granges : les 29/30/31 Août à Laimont.
www.festivaldes-granges.com